



AJUVA
Safety

LIGNE DE VIE

ECOVIE® SUR POTELET ECOFLEX

DOSSIER TECHNIQUE





AJUVA

Safety

Depuis sa création en 2000, la société AJUVA Safety investit dans votre sécurité. Grâce à une volonté d'innovation et de développement continu, nous vous proposons une gamme de produits toujours plus vaste et performante. Certifiée ISO-9001, AJUVA Safety conçoit et installe des protections contre les chutes de hauteur suivant une démarche qualité stricte et dans le respect des normes en vigueur.

Contact :
info@ajuva.fr
04 72 30 09 90



AJUVA Safety,
Vous propose une solution globale :

CONSEILLER :

Des techniciens présents sur l'ensemble du territoire français vous apportent leur expertise pour déterminer la solution correspondant à vos attentes.

CONCEVOIR :

Notre service recherche et développement :

- conçoit des produits innovants et performants
- développe et teste des prototypes
- certifie la conformité de nos produits auprès d'organismes agréés
- participe à l'évolution de notre gamme de produits

ETUDIER ET VALIDER :

Notre bureau d'étude :

- développe des solutions adaptées à vos projets
- réalise les notes de calculs et les plans d'implantations
- s'adapte à vos besoins pour des applications spécifiques
- traite la partie exécutive des dossiers, la conception, les plans de fabrication, le suivi de production, l'élaboration des notices de montage jusqu'au DOE

FABRIQUER :

Notre atelier sous procédure qualité bénéficie d'équipements tels que : découpe laser, presse, cabine de peinture. Ceci nous permet de garantir une qualité et une réactivité optimale dans la fabrication de nos produits.

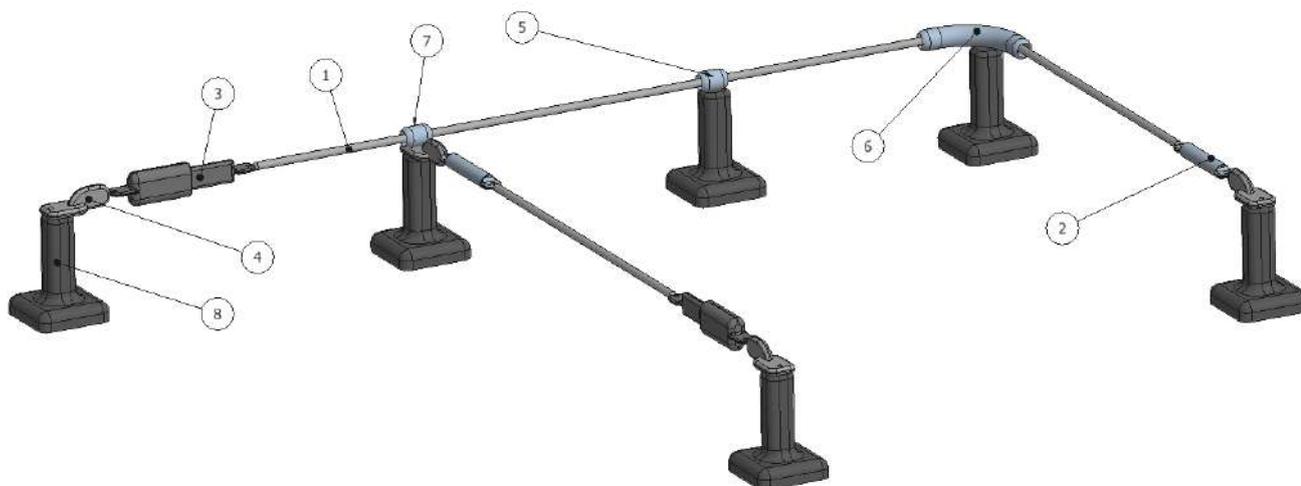
INSTALLER :

AJUVA Safety propose par l'intermédiaire de ses propres équipes de montage la mise en œuvre des dispositifs préconisés. Les monteurs AJUVA sont des spécialistes habilités aux travaux en hauteur, et formés pour répondre aux différentes contraintes de votre site (conduite de nacelle, risques chimiques ...).



PRÉSENTATION

PRINCIPE GENERAL



N°	DESCRIPTION
1	Câble d'assurage
3	Tendeur pré-régleur
3	Absorbeur d'énergie
4	Pièce d'extrémité

N°	DESCRIPTION
5	Pièce intermédiaire
6	Pièce d'angle
7	Pièce intermédiaire sur départ en T
8	Interface

DESCRIPTION DU PRODUIT

L'étude, la fabrication et l'installation des dispositifs d'ancrage horizontaux type ligne de vie sont régis par la norme EN795 Classe C. Ces équipements permettent la sécurisation de **4 intervenants simultanément** contre les chutes de hauteur dans le travail.

Les Lignes de Vie AJUVA Safety ont été conçues pour être facilement mise en œuvre sur la majorité des structures d'accueil existantes. Les éléments constitutifs principaux sont :

- La ligne de vie par elle-même : câble, accastillage, absorbeur et accessoires d'extrémité
- Les pièces d'extrémité et intermédiaires

Cet ensemble formant la ligne de vie se caractérise par 2 spécificités majeures

1. Le mode de fixation
 - directement sur la structure d'accueil (par ex. en façade à l'aide de scellement chimique)
 - indirectement sur la structure d'accueil au moyen d'interface permettant une bonne adaptation à l'environnement en termes de disposition et de reprise d'effort.
2. Le mode de circulation
 - Par une opération manuelle sur la pièce intermédiaire standard, sans avoir à se décrocher (Ligne ECOVIE)
 - A distance sans se décrocher grâce à la combinaison chariot/pièce intermédiaire passante de la gamme ECO-Fast.

Tous les éléments propres à la ligne de vie et tout autre élément destiné à être installé à l'extérieur sont en acier Inoxydable ou ont reçu un traitement anticorrosion au moins équivalent à la galvanisation à chaud.

Pour tout montage ou utilisation des dispositifs de ligne de vie AJUVA Safety il est impératif de suivre scrupuleusement les instructions de ce manuel et des notices de montage.



GÉNÉRALITÉS RÉGLEMENTAIRES

1. **Fabricant :** AJUVA Safety
Adresse : ZAC du Baconnet
 298, Allée des Chênes
 69700 MONTAGNY

2. Ce dispositif peut supporter jusqu'à **4 utilisateurs simultanément**.

3. Cet dispositif ne doit être utilisé que par des personnes formées et compétentes pour l'utiliser en toute sécurité. Les utilisateurs devront être formés et habilités aux travaux en hauteur, selon les obligations du Code du Travail des Art. L.231-3-1; Art. R.233-43 et Art. R.233-44, et être en possession d'un certificat médical d'aptitude aux travaux en hauteur délivré par la médecine du travail.

4. Un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.

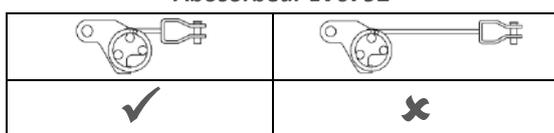
5. Toute modification de ce dispositif ou toute adjonction à ce dispositif ne peut se faire sans l'accord préalable écrit d'AJUVA Safety, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires d'AJUVA Safety.

6. Ce dispositif est une protection contre les chutes et ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu. Plus particulièrement, il ne doit pas être utilisé pour des opérations de secours ou de travail sur cordes. Il ne doit également surtout pas être utilisé comme élément d'un équipement de levage.

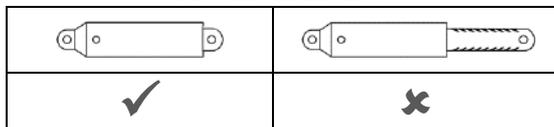
7. L'utilisateur doit effectuer une vérification de ce dispositif avant son utilisation, afin de s'assurer qu'il soit utilisable et fonctionne correctement.

8. Il est nécessaire de vérifier avant utilisation que le dispositif n'a pas été utilisé pour arrêter une chute en contrôlant la tension du câble, l'état non déclenché de l'absorbeur, l'absence de déformation des pièces d'extrémité et intermédiaire.

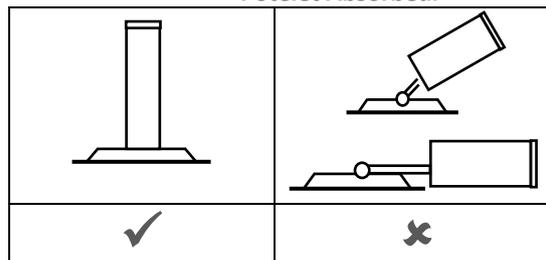
Absorbeur LV0792



Absorbeur LV0106



Potelet Absorbeur



9. Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute

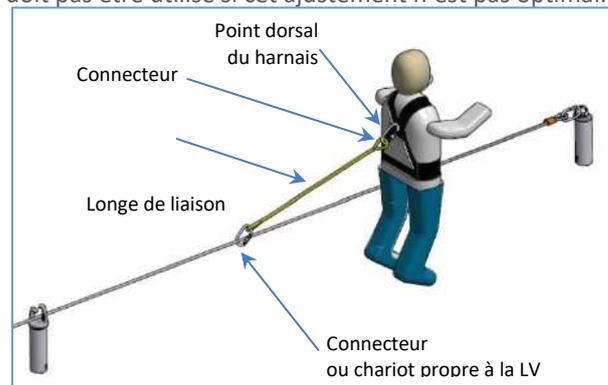
et il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

10. Ce dispositif peut être utilisé sur potelet absorbeur- **Ref. Ligne de vie ECOVIE-SUR POTELET (LN0150)** ou **Ligne de vie ECOFAST-POTFLEX (LNC0153)**.

11. Ce dispositif doit être utilisé avec les équipements de protection individuelle conformes aux normes en vigueur. Les éléments de liaison autorisés pour se connecter à la ligne de vie sont les longes (EN354/EN355) et elles doivent être utilisées exclusivement en tension. De plus, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter à 6kN maxi les forces dynamiques exercées sur lui-même lors de l'arrêt d'une chute.

12. Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser avec ce dispositif.

13. L'utilisateur doit relier l'élément de liaison choisi (par exemple une longe) à la ligne de vie par l'intermédiaire d'un connecteur (conforme à la norme EN362), ou du chariot propre au dispositif installé. L'élément de liaison doit ensuite être relié à un harnais d'antichute au niveau du point dorsal ou sternal du harnais. Le harnais doit être correctement ajusté et ne doit pas être utilisé si cet ajustement n'est pas optimal.



14. L'utilisation de la ligne de vie en association avec un antichute à rappel automatique (EN360) ou avec un antichute sur support d'assurage flexible (EN353-2) fait l'objet de conditions spécifiques quant aux marques et type d'équipements autorisés.



La liste des EPI se trouve en annexe de ce présent document :

ELEMENTS DE LIAISON AUTORISE

En effet, lorsque la ligne de vie est combinée à ces dispositifs (EN360 et EN353-2), pendant une chute, l'utilisateur peut subir un ou plusieurs "rebonds" dus à l'élasticité et à la déformation des matériaux constituant la ligne de vie. Lors de ces rebonds, les dispositifs EN360 et EN353-2 peuvent se débloquer sur un temps et la flèche globale de la ligne de vie peut s'en trouver modifiée. Il y a donc un risque à prendre en compte.

15. Pour les passages des renvois d'angle au niveau desquels les connecteurs ne peuvent circuler sans être déconnectés de la ligne de vie, l'utilisateur doit impérativement se placer dans une position en sécurité sans aucun risque de chute avant de se déconnecter puis de se reconnecter de la ligne de vie. De préférence, l'utilisateur sera muni d'une longe double avec 2 connecteurs afin qu'au moins un de ces connecteurs soit en permanence connecté à la ligne de vie lors du passage des renvois d'angle.

16. Toutes les pièces du dispositif possèdent un marquage indiquant :

- le nom du fabricant GM Group
- le numéro de lot de production et/ou le numéro de série
- le nom du dispositif
- la norme à laquelle le dispositif est conforme.

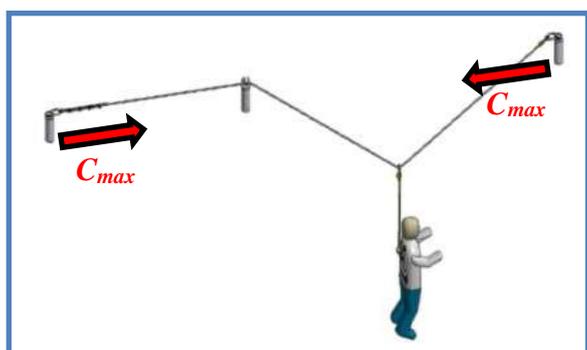
17. Il est nécessaire de vérifier avant utilisation du dispositif, sur la plaquette d'identification ou sur la plaquette de maintenance, la date d'installation ou de dernière maintenance. Si cette date remonte à plus d'un an, il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation.

18. L'angle maximal entre la ligne de vie et l'horizontal ne doit pas dépasser 15° (équivalent à une pente de 27%).

19. Il est strictement interdit d'utiliser la ligne de vie si la fonction de sécurité de l'un des articles associés est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci.

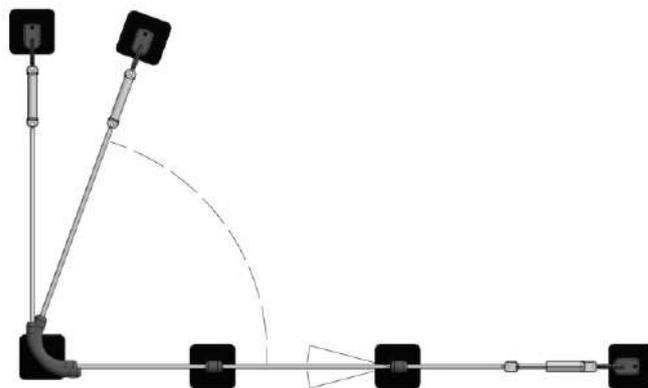
20. Il est strictement interdit de supprimer ou de remplacer un ou plusieurs composants du dispositif fourni.

21. En cas de chute, et pour une tension initiale de 0,80kN, la charge maximale C_{max} susceptible d'être transmise par la ligne de vie à la structure est de 9.21kN (chute libre simultanée de 2 utilisateurs d'une hauteur 1,5m). Cette charge maximale est transmise au niveau des potelets d'extrémité. La flèche maximale est alors de 2.83 m

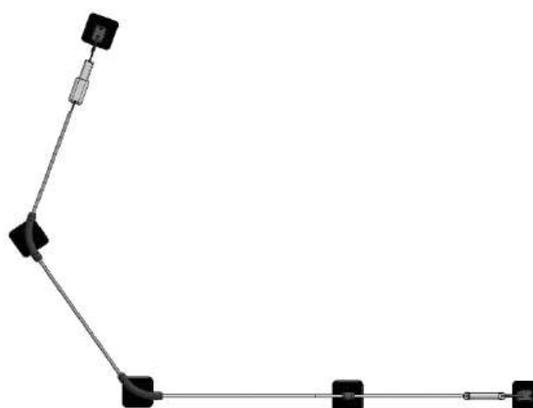


22. L'écart d'angle horizontal autorisé entre le support d'assurage et la pièce intermédiaire de 10°.

Le support d'assurage ne doit pas présenter un angle fermé de moins de 80° au niveau d'une pièce d'angle.



L'implantation de la ligne de vie doit dans ces cas présenter deux angles ouverts espacés d'1,5 m de distance :



23. Il est essentiel de vérifier que le tirant d'air disponible (c'est-à-dire la hauteur disponible sous le niveau de circulation, point de départ d'une chute, et l'obstacle le plus proche) soit égal ou supérieur au tirant d'air requis. Le tirant d'air requis peut-être calculé de la façon suivante dans le cas le plus défavorable d'une chute de facteur 2:

tirant d'air requis = tirant d'air minimal de la ligne de vie (voir tableau ci-après) + tirant d'air minimal de la longe utilisée pour se connecter à la ligne de vie (i.e. longueur de la longe + longueur de déploiement de l'absorbeur le cas échéant)

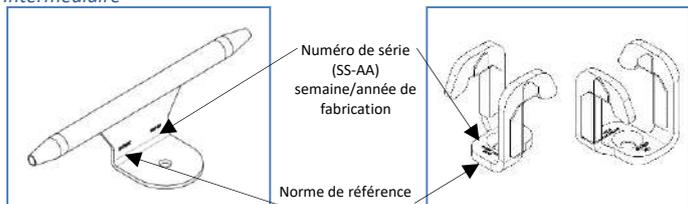
+ une majoration forfaitaire de 2,50 m qui englobe la taille de l'utilisateur (point d'accrochage dorsal à 1,50 m des pieds avant chute plus une hauteur de 1 m qui couvre l'allongement du harnais) et un espace libre sous les pieds en fin de chute.

Tirant d'air mini de la ligne de vie				
Nb Util.	1 Pers.	2 Pers.	3 Pers.	4 Pers.
+ Gde Portée				
3m	1.27m	1.38m	1.44m	1.49m
5m	1.64	1.81m	1.88m	1.94m
7m	1.97m	2.2m	2.28m	2.36m
9m	2.27m	2.56m	2.66m	2.74m
11m	2.55m	2.91m	3.02m	3.12m
13m	2.82	3.25m	3.38m	3.48m

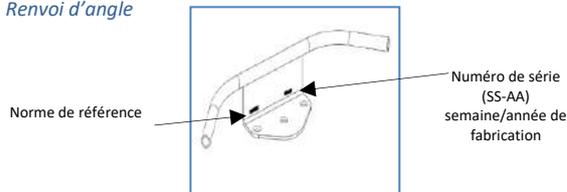


23. Les plaquettes d'ancrage, les platines de renvoi d'angle et les pièces intermédiaires présentent un marquage laser ou en surépaisseur indiquant la norme de référence EN795C et leur numéro de série.

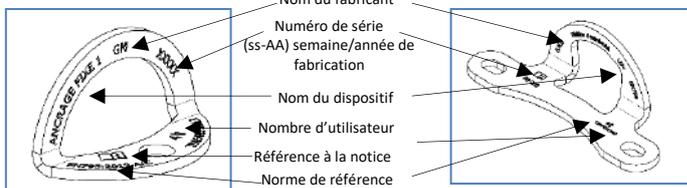
Pièce Intermédiaire



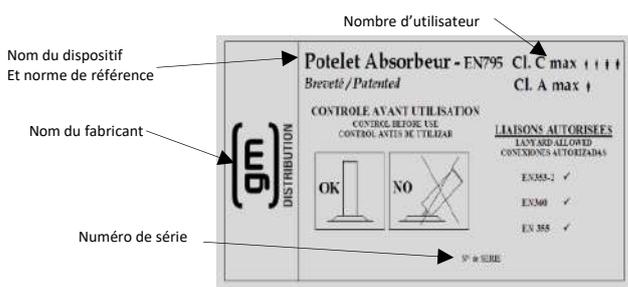
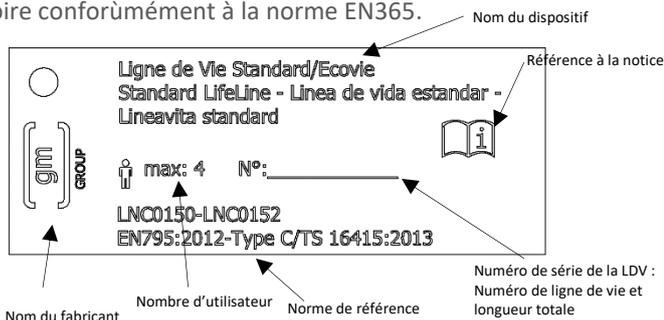
Renvoi d'angle



Plaquette d'ancrage



24. Une plaquette de marquage est accrochée sur le câble au niveau d'une des extrémités par un plomb et reprend le marquage obligatoire conformément à la norme EN365.



8° k° Vu®

La Ligne de vie ECOVIE est garantie 10 ans contre les vices de fabrication à condition qu'une inspection annuelle du dispositif soit réalisée.

REVENDEURS :

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que ce manuel d'instructions soit fourni dans sa totalité, rédigé dans la langue du pays d'utilisation du dispositif.

INSTRUCTION POUR LA MAINTENANCE ANNUELLE :

1. Une maintenance annuelle du dispositif est préconisée par AJUVA Safety afin d'assurer l'efficacité et à la résistance de l'équipement dont dépend la sécurité de l'utilisateur.
2. La maintenance annuelle ne doit être effectuée que par une personne mandatée par AJUVA Safety, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée, dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique d'AJUVA Safety. Conformément à la norme EN795, la date de réalisation de cette maintenance doit être indiquée sur la ligne de vie, ou, le cas échéant la date de la maintenance à venir :
 - L'année d'installation donne la date de la 1^{ère} maintenance, 1 an après la mise en service.
 - Après la 1^{ère} maintenance, le responsable du contrôle appose une plaquette de maintenance renseignée des dates d'intervention et de prochaine maintenance
3. Le marquage des produits doit rester lisible après installation notamment en vue des opérations de maintenances. La lisibilité des marquages des produits doit être contrôlée à l'occasion de ces opérations de maintenance.
4. Voir l'Annexe n°6 – PROCEDURE D'EXAMEN PERIODIQUE

INSTRUCTION POUR LES REPARATIONS / ENTRETIEN :

1. Les réparations et/ou l'entretien ne doivent être effectués que par une personne mandatée par AJUVA Safety, par un organisme agréé ou par toute personne compétente et habilitée, dans le respect strict des instructions d'AJUVA Safety
2. Dans le cas de dispositifs utilisés régulièrement (plus de dix fois par semaine) ou installés en milieux agressifs (environnement vibratoire, corrosif sévère) ou poussiéreux une maintenance semestrielle doit être réalisée.

INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION:

1. La ligne de vie **doit** être installée par des personnes ou organismes compétents.
2. L'installateur doit s'assurer par tests ou par calcul que la structure accueillant la ligne de vie peut supporter les charges maxi pouvant être transmises par la ligne de vie, notamment les valeurs d'efforts normatives de 15 kN.
3. L'installateur doit fournir à l'utilisateur de la ligne de vie la documentation relative à l'installation pour permettre une bonne utilisation et les futures opérations de maintenance. (voir Annexe n°5 - INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION)
4. Il est essentiel pour la sécurité que le dispositif soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.
5. Ce dispositif doit être implanté de manière à limiter au maximum les effets de pendule en cas de chute.
6. Il est indispensable de vérifier au moment de l'installation de la ligne de vie qu'en cas d'arrêt d'une chute, la flèche induite dans le câble ne va pas l'amener en contact avec des arêtes vives ou tout autre élément qui pourrait l'endommager.
7. La plus grande longueur de câble pouvant être portée par un seul utilisateur (25kg) est de 100m



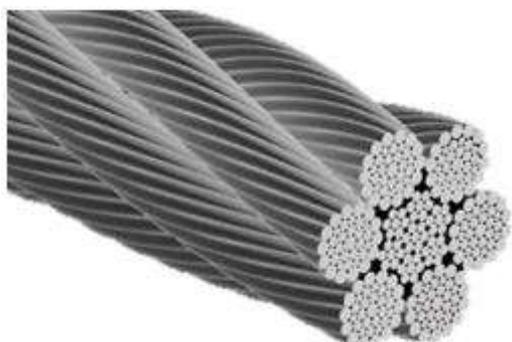
CABLE ET ACCASTILLAGE

LIGNE DE VIE

ECOVIE® SUR POTELET ECOFLEX



CABLE MANCHONNÉ EN USINE



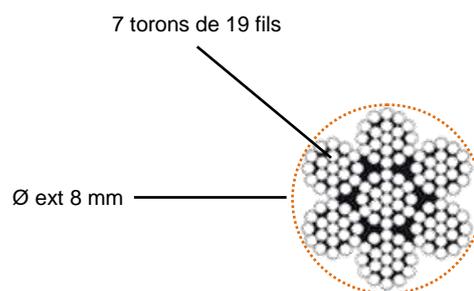
Fonction : Tendu entre les deux ancrages structurelles d'extrémité, le câble est l'élément principal de la ligne de vie. Il assure la sécurité directe de l'utilisateur.

Montage : Lors de la mise en œuvre du câble, la tension est assurée et contrôlée à l'aide d'un tendeur pré-régleur.

Référence : STD0381

Matière : Acier Inox 316

Poids : 230 g/m



Assemblage : Le câble peut être fixé sur toutes les ancrages structurelles des lignes de vie Ajuva. Sa tension est assurée par le tendeur pré-régleur.



ACCESSOIRES POUR CÂBLE

Désignation : Bloc serre câble

Référence : LV0394

Matière : Acier Inox



Désignation : Cosse cœur

Référence : LV0074

Matière : Acier Inox



Désignation : Plomb

Référence : LV0454

Matière : Polymère



Désignation : Carte d'identification

Référence : DIV0273

Matière : Polymère



Désignation : Embout de câble

Référence : LV0058

Matière : Polymère



BLOC SERRE CÂBLE



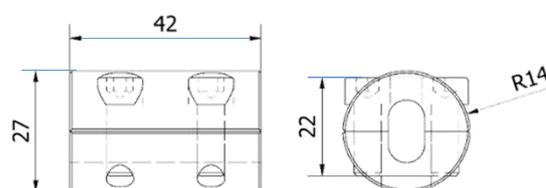
Fonction : Le bloc serre câble permet réaliser la terminaison de ligne de vie en bridant l'extrémité du câble après la formation d'une boucle.

Montage : Le bloc est assemblé à l'aide de 4 vis de serrages M6 x 16

Référence : LV0394

Matière : Acier Inox 316

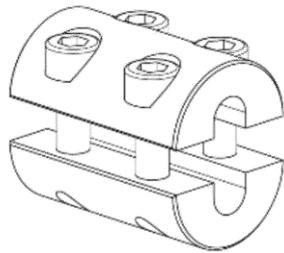
Poids : 162 g



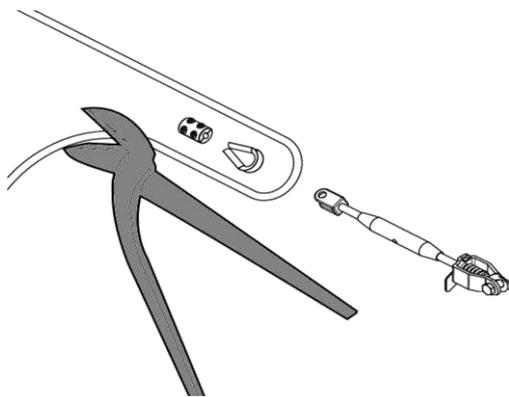
Assemblage : Le bloc serre câble est associé à une cosse cœur, ce qui permet d'obtenir une boucle rigide et éviter les frottements sur le câble.



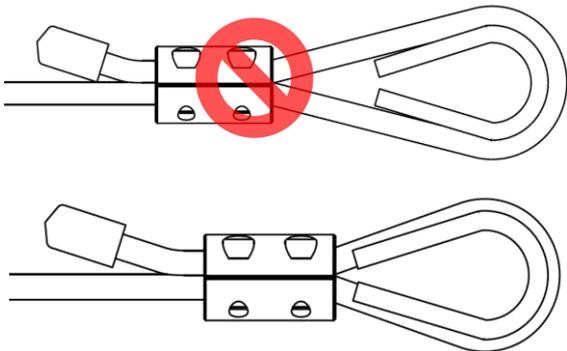
Notice de montage



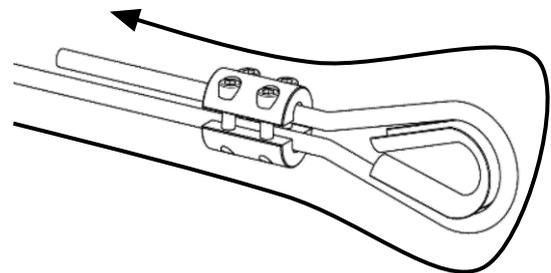
- 1**
Dévisser les vis du serre-câble au maximum.



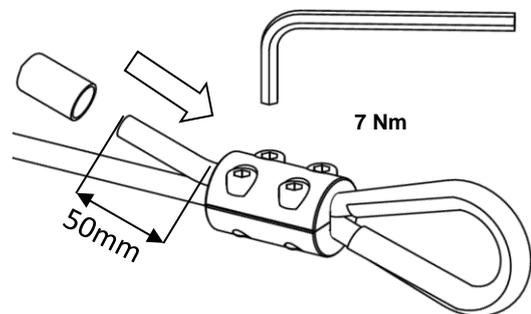
- 3**
Mettre en tension manuellement le câble pour l'amener au bout du tendeur.



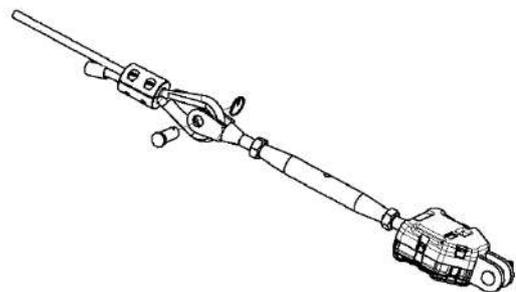
- 5**
La cosse cœur doit être serrée dans la boucle du câble.



- 2**
Réaliser une boucle avec le câble autour de la cosse-cœur en passant par le serre-câble.



- 4**
Visser progressivement les 4 vis du serre-câble avec un couple de 7 Nm.



- 6**
Fixer la boucle réalisée au tendeur avec l'axe de la chape et replacer la goupille de sécurité. Lorsque le câble est fixé, la goupille ne doit pas être bloquée.

TENDEUR PRÉ-RÉGLEUR



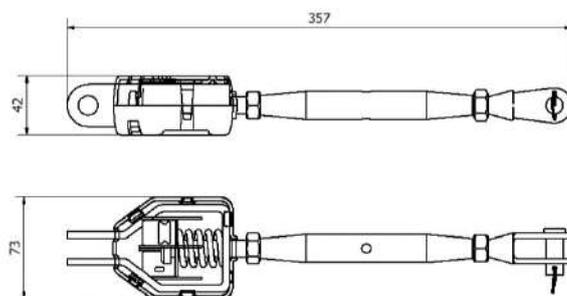
Fonction : Le tendeur pré-régleur permet de régler la tension du câble à la bonne valeur afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif.

Montage : Le tendeur se compose également d'un ressort et d'un indicateur visuel, permettant de vérifier la bonne tension du câble.

Référence : LV0656

Matière : Acier Inox

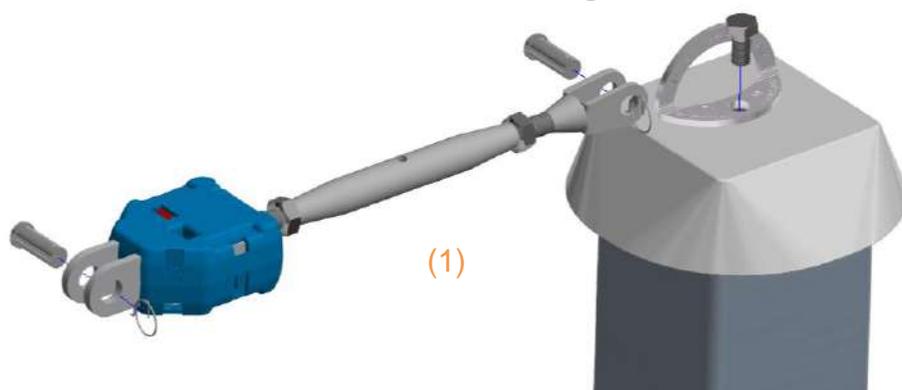
Poids : 878 g



Assemblage : Le tendeur vient se placer à une extrémité de la ligne de vie et est raccordé à l'ancre structurelle d'extrémité de la ligne de vie.



Notice de montage



Serrage : Le serrage du tendeur s'effectue grâce à l'axe central (1). Lorsque la tension requise est atteinte, l'indicateur visuel passe au vert :



Indicateur visuel de tension

ABSORBEUR D'ÉNERGIE



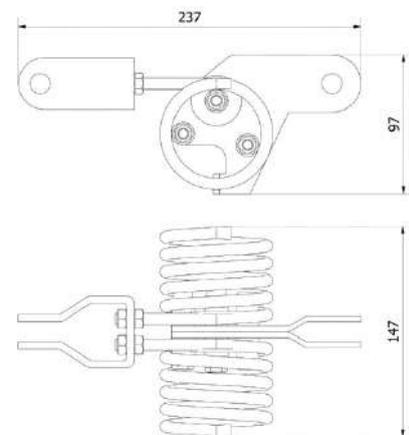
Fonction : Ce dispositif permet de limiter les efforts sur la ligne en cas de chutes de l'utilisateur.

Montage : Deux Axes $\varnothing 12$ avec leurs goupilles

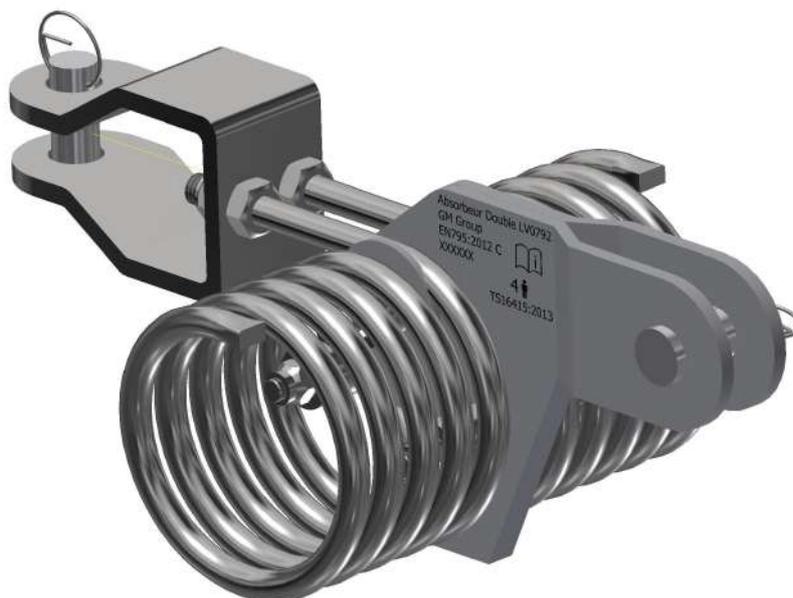
Référence : (Axe et Goupille Inclus)
LV0792

Matière : Acier Inox 304

Poids : 1800 g



Assemblage : L'absorbeur d'énergie est relié au câble ainsi qu'à l'ancre structurelle d'extrémité par deux axes et goupilles



PIECES DE LIGNE DE VIE

LIGNE DE VIE

ECOVIE® SUR POTELET ECOFLEX



PLAQUETTE D'EXTREMITÉ SIMPLE OU DOUBLE

Simple

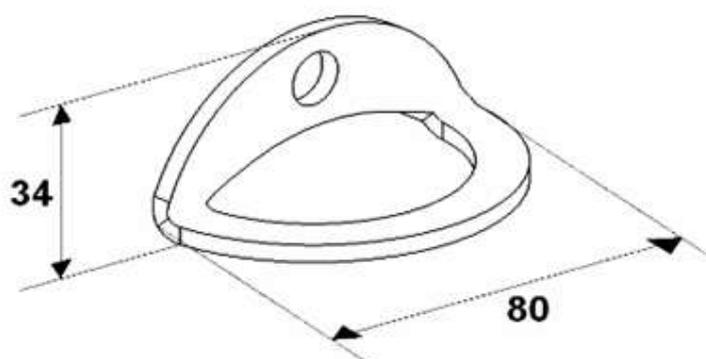


Fonction : Cette pièce d'extrémité permet de raccorder la ligne de vie aux potelets d'extrémité.

Montage : Fixée sur les potelets d'extrémité par 1 vis M12.



Double



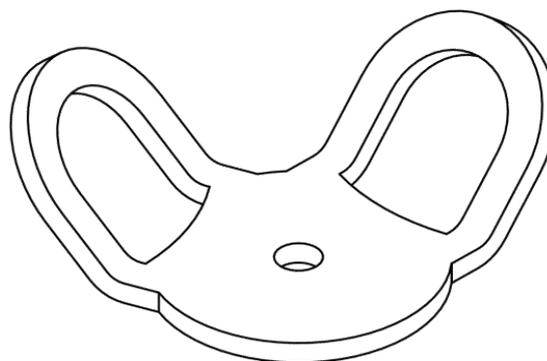
Référence :

- Simple PA033
- Double LV0215

Matière : Acier Inox

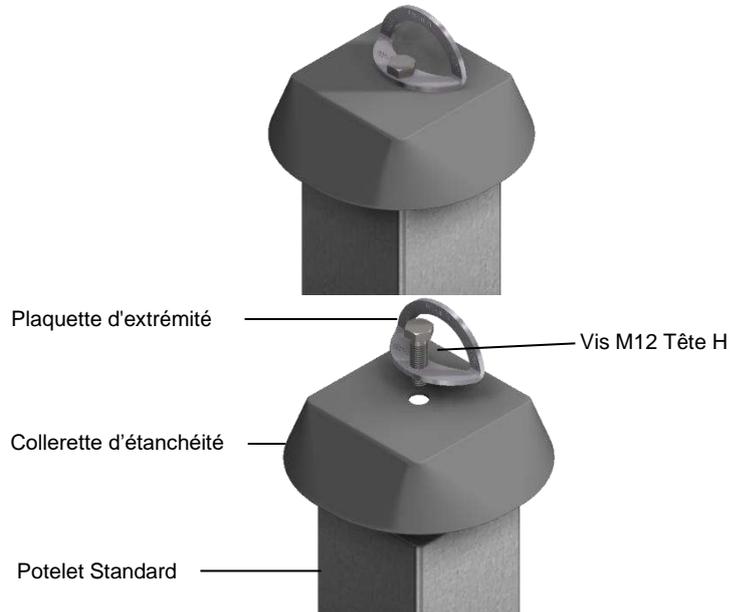
Poids :

- Simple : 81g
- Double : 303 g

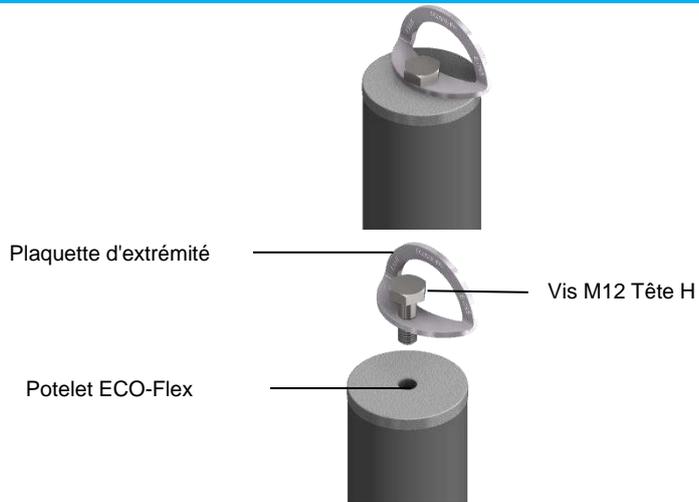


Assemblage : La plaquette d'extrémité est montée uniquement sur les extrémités de ligne de vie sur potelet.

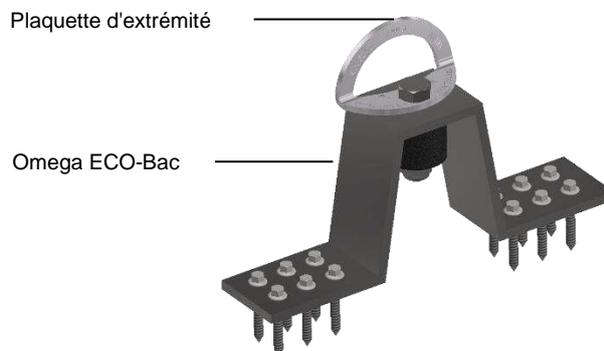
**Sur potelet
standard galvanisé**



**Sur potelet
ECO-Flex**



Sur ECO-bac



PIECE INTERMÉDIAIRE



Fonction : La pièce intermédiaire permet le guidage linéaire du câble de la ligne de vie, tout en permettant à un mousqueton le passage de la pièce sans se décrocher du câble *Fig.1.*

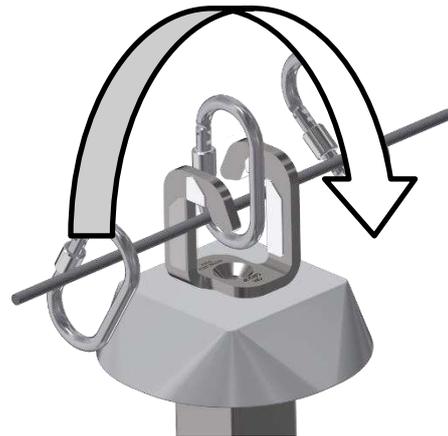


Figure. 1

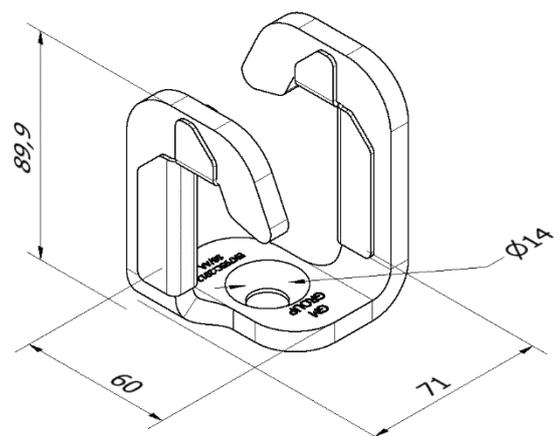
Montage : La pièce intermédiaire est fixée sur ancre structurelle intermédiaire ou sur tout support d'accueil à l'aide de boulonnerie ou scellement M12.

Référence : LV1131

Matière : Acier Inox 304 et Aluminium

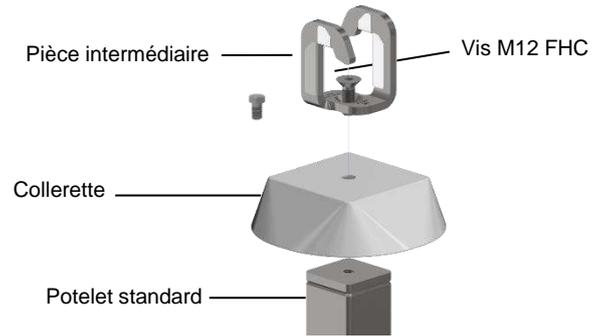
Poids : 420 g

Plan de fabrication : STD0738

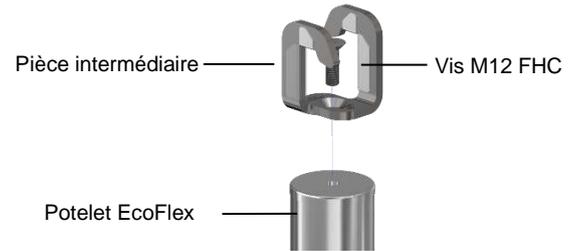


Assemblage : La pièce intermédiaire est boulonnée sur des supports de type potelet, platine, ou plaque de bridage.

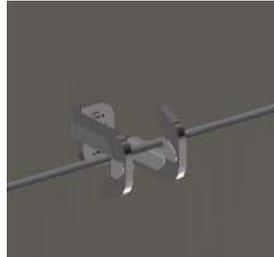
Sur potelet standard



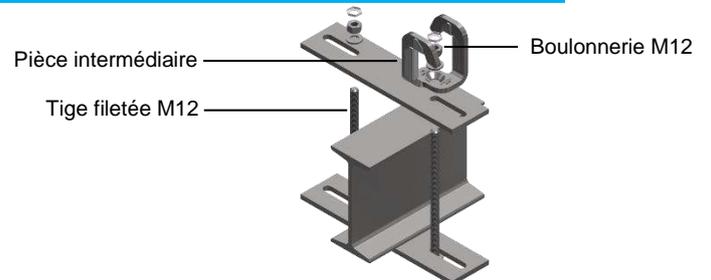
Sur potelet ECO-Flex



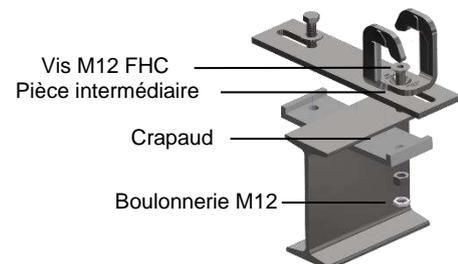
En façade



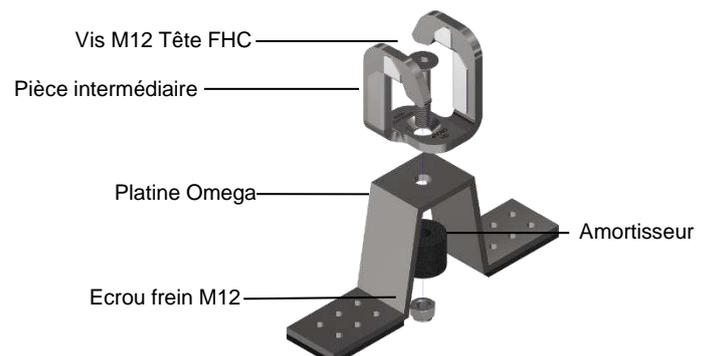
Par bridage



Par crapautage



Sur platine Omega



RENOI D'ANGLE



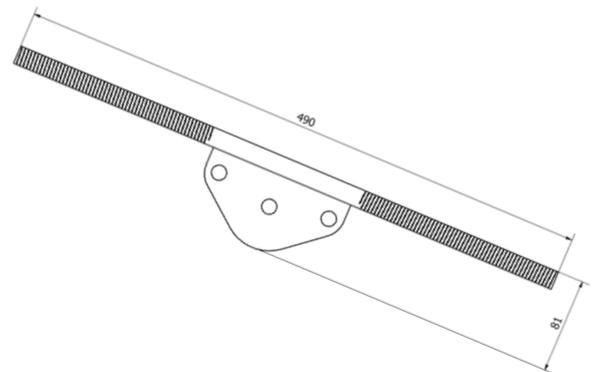
Fonction : Le renvoi d'angle à chariot permet au câble de suivre l'implantation de la ligne de vie. La flexibilité des extrémités de la pièce permet de donner l'angle souhaité au câble sans jamais l'endommager.

Montage : Fixé sur le potelet d'angle avec 1 vis M12x40.

Référence : LV0148

Matière : Acier Inox 304

Poids : 570 g



Assemblage : Le renvoi d'angle est monté uniquement sur les potelets d'angle de type standard ou Eco-Flex. Ce renvoi d'angle est utilisé dans toutes les gammes de ligne de vie Ecovia & Eco-Fast.



Potelet standard



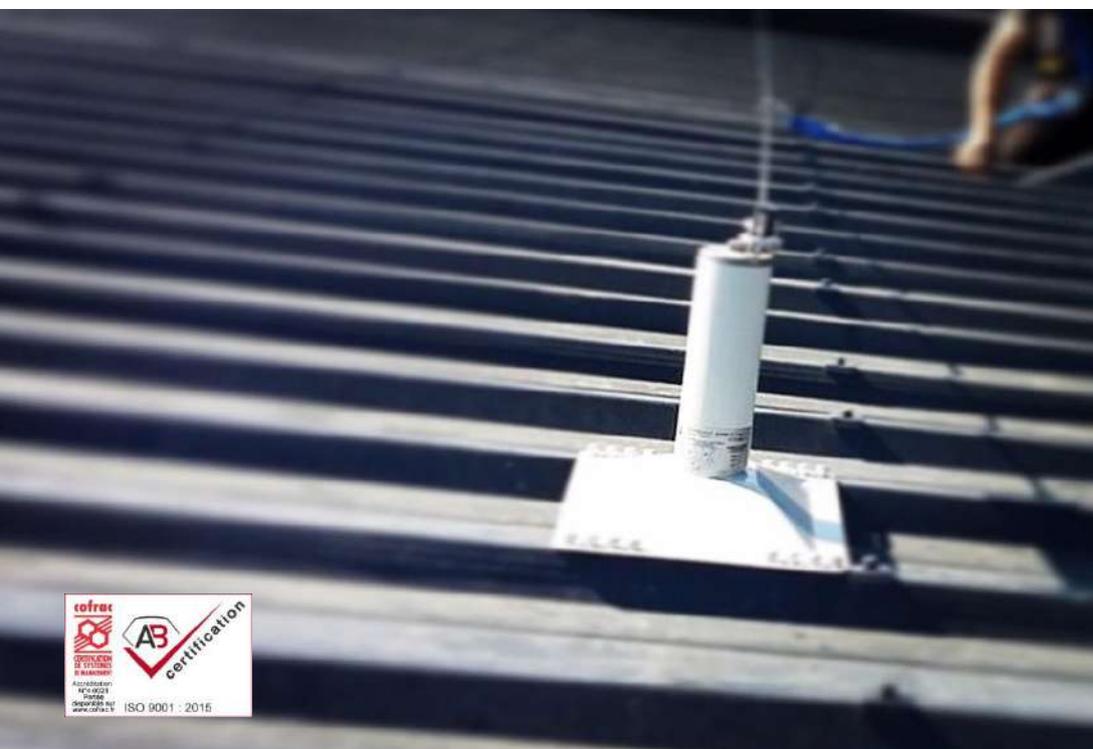
Potelet ECO-Flex



INTERFACE

LIGNE DE VIE

ECOVIE® SUR POTELET ECOFLEX



POTELET ECO-FLEX



Fonction : Les potelets ECO-Flex permettent de maintenir en tension le câble de la ligne de vie et d'amortir le poids de l'utilisateur en cas de chute. Des essais sont réalisés conformément à la norme EN795 pour vérifier la résistance et le déclenchement des potelets en tant que point d'ancrage (type A) et ligne de vie (type C).

Montage : Le potelet est maintenu à l'aide de vis M12 à tête hexagonale dont la longueur dépend de l'embase de fixation.

Référence :

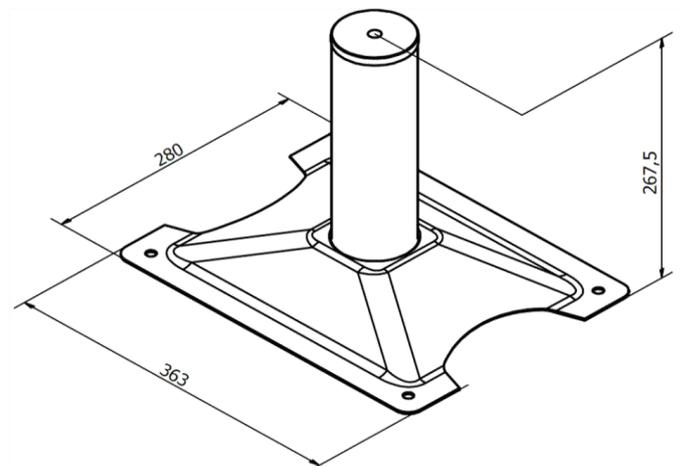
- LV0298 Bac étanché
- LV0299 Bac sec
- LV0300 Zinc/Volige

Matière : Acier zingué et aluminium

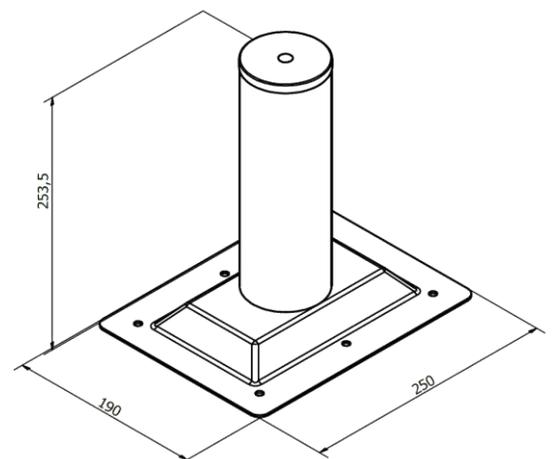
Poids : 2300 à 3200 g

Traitement : Zingage électrolytique

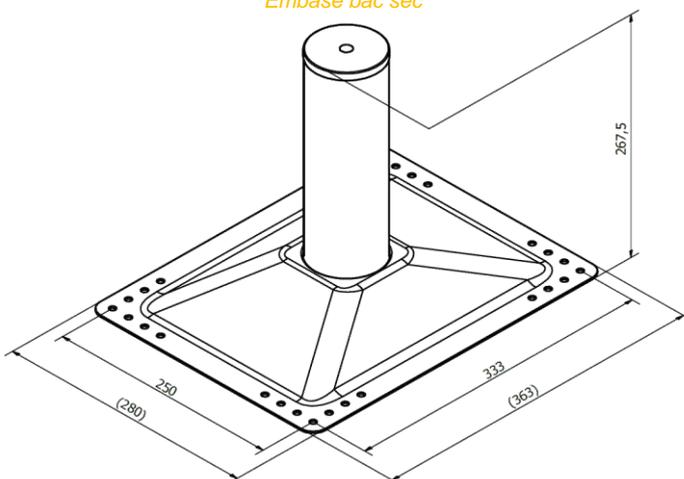
Embase Zinc/Volige



Embase à étancher

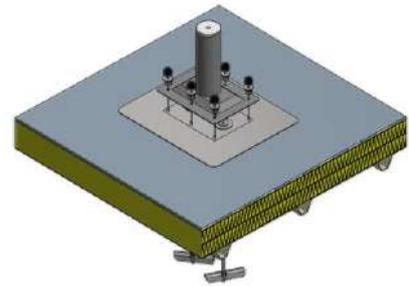
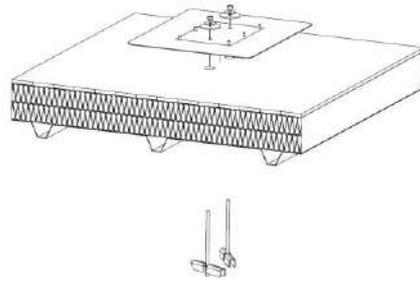


Embase bac sec

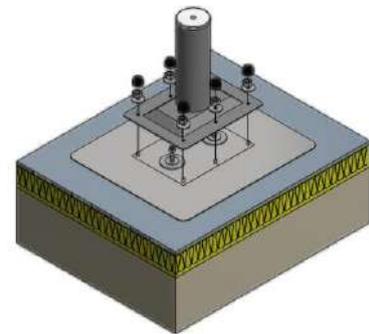
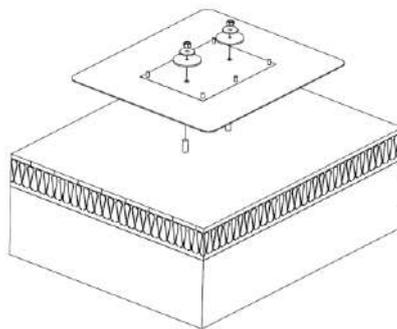


Types de montages : Des embases spécifiques à chaque type de structures assurent la liaison avec le potelet ECO-Flex.

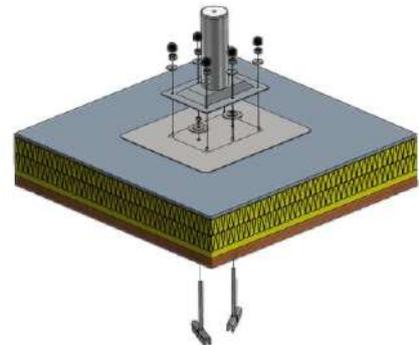
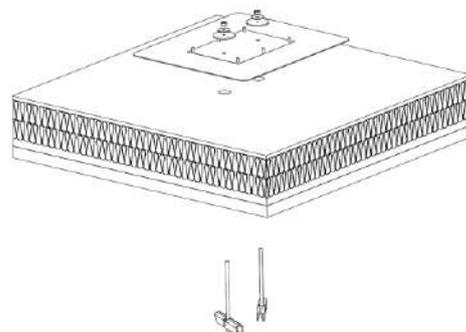
Avec embase à
étancher pour bac
Fixation :
2 tiges filetées M8



Avec embase à
étancher
Scellée sur dalle
béton
Fixation :
2 tiges filetées M8



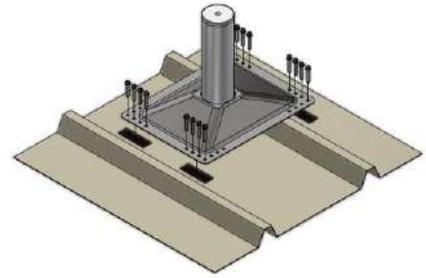
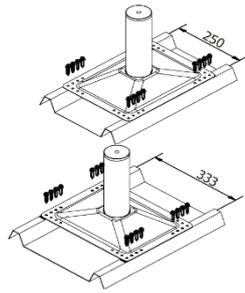
Avec embase à
étancher fixée sur
OSB
Fixation : 2 tiges
filetées M8



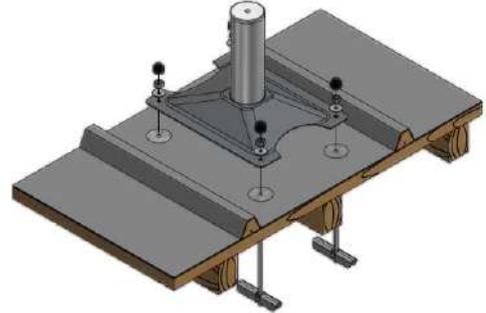
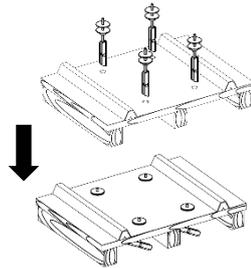
Avec embase pour
Bac sec
Fixation :
16 Vis Auto-
perceuses
Ø6.3X38

Position 1

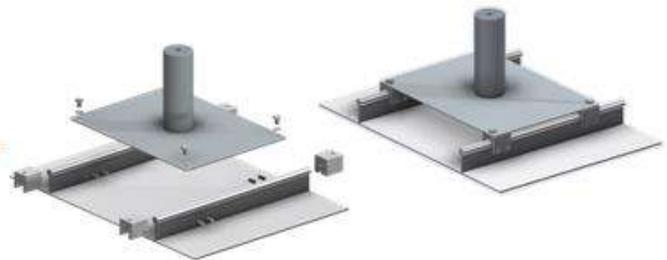
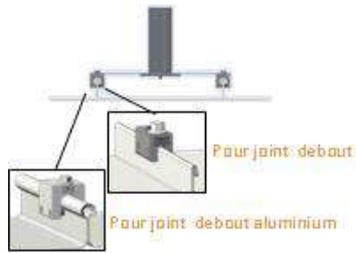
Position 2



Avec embase pour
Zinc/Volige
Fixation :
4 tiges filetées M8



Avec embase pour
Joint debout
Fixation :
4 mâchoires pour
joint-debout



Avec embase et
jambe de force
pour Joint debout
Fixation :
4 mâchoires pour
joint-debout

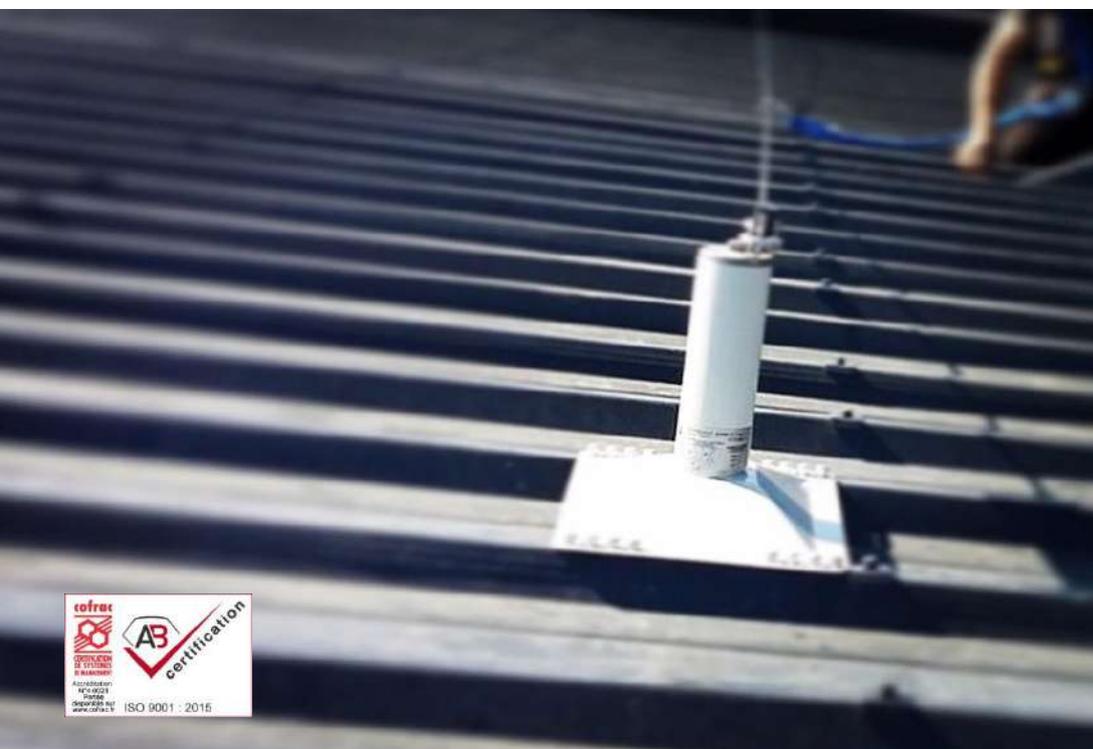




ATTESTATION CONFORMITE

LIGNE DE VIE

ECOVIE® SUR POTELET ECOFLEX



ATTESTATION DE CONFORMITE N° 16.6.0343/A

1. Demandeur

Demandeur : Nicolas Couallier
Raison Sociale : AJUVA SAFETY - ZAC du Baconnet – 298, Allée des Chênes - 69700 MONTAGNY – France

2. MATERIEL CONSIDERE

Type d'équipement : Dispositif d'ancrage type C – EN 795:2012 et TS 16415:2013
Marque commerciale : **AJUVA SAFETY** Modèle : **LIGNE DE VIE ECOVIE**
Référence : **PLATINE ECOFix 1 (BEF0568C), CABLE (STD0381)**

3. DESCRIPTION

Principales caractéristiques	Composants	Références
• Portée : mono et multi, min. 3 m - max. 15m	• Support flexible : câble 7x19 Ø 8 mm en acier inoxydable 316	STD0381
• Utilisateur : 4 personnes (*)	• Potelet pour version "ECOVIE-POTSTD"	
• Tension du câble : 80 daN	1 – Potelet d'extrémité	BEF001
• Direction d'utilisation : mur et sol	2 – Potelet intermédiaire	BEF002
• Installation : sans potelet version "ECOVIE" et ou version avec potelet "ECOVIE-POTSTD"	• Absorbeur d'énergie + maillon rapide	ESF1385 + LV0113
• Virage : 90° interne et externe	• Ancre terminale	BEF0568C
• Angle d'utilisation : max. 15°	• Ancre intermédiaire	BEF2489
• Absorbeur d'énergie : à une extrémité de la ligne de vie	• Ancrage mobile : 1 connecteur EN 362	
• Cet équipement n'a pas de : pièce de raccordement, de pièce entrée/sortie, support flexible fixé dans les ancrages et d'éléments non métallique sans preuve de durabilité	• Tendeur + pré-régleur	LV0105
• Cet équipement ne peut pas être utilisé avec des des EN360 et EN 353-2	• Serre câble	LV0394
	• Virage	BEF2487B

4. REFERENTIEL TECHNIQUE

Dispositif d'ancrage de type C, a été évalué selon la norme EN 795:2012 "Équipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositif d'ancrage" et suivant la fiche Spécification technique CEN/TS 16415:2013 "Équipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositif d'ancrage".

5. CONDITION D'UTILISATION

Ce dispositif d'ancrage de type C n'est pas, considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Ce dispositif d'ancrage de type C est destiné à être utilisé avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

6. CONCLUSION

Le dispositif d'ancrage de type C, référence **PLATINE ECOFix 1 (BEF0568C), CABLE (STD0381)**, présenté par la société **AJUVA SAFETY**, défini dans le rapport 16.6.0343, est conforme aux exigences de la norme EN 795:2012 et de la fiche CEN/TS16415:2013.

21/12/2016
La Chargée d'Affaires EPI
Document original immatériel



Code attestation d'une page ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L.115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative



Centre d'Essais de Fontaine
17, Boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE - France
Tél. +33 (0)4.76.53.62.22
Fax +33 (0)4.76.53.32.40
Lab3@meca@apave.com

ATTESTATION CONFORMITE
N° AT4694696-1

1. Demandeur

Demandeur : Monsieur Benoît LERHUN
Raison sociale : AJUVA SAFETY – ZI du RECOU – Avenue de Champlevvert – 69520 Grigny

2. Matériel considéré

Fabricant : AJUVA SAFETY
Référence : Potelet ECOVIE FLEX sur bac étanché
Type d'équipement : Dispositifs d'ancrages Norme NF EN 795 Classe A1

3. Description

Potelet ECOVIE FLEX destiné à être fixé sur un bac acier d'épaisseur minimum 0,63 mm étanché par l'intermédiaire de 2 chevilles papillon.

Description détaillée dans le dossier technique du potelet ECOVIE FLEX sur bac étanché rédigé par AJUVA SAFETY.

4. Référentiel

Le potelet ECOVIE FLEX sur bac étanché est testé suivant la méthodologie d'essai décrite dans la Norme NF EN 795 Classe A1 de Septembre 1996, à savoir un test dynamique (Chute d'une masse de 100 kg sur 2.5 mètres) et un test statique (Maintien à 10 kN pendant 3 minutes) dans le sens parallèle et perpendiculaire aux ondes du bac acier.

5. Conclusion

Le potelet ECOVIE FLEX sur bac étanché a subi avec succès les essais dynamiques et statiques. Le potelet ECOVIE FLEX sur bac étanché est conforme aux exigences de la Norme NF EN 795 Classe A1 de Septembre 1996.

Le 14 mai 2009
Le Chargé d'Affaires


Guillaume QUINTIN

Cette attestation comporte une page. Elle est établie en deux exemplaires originaux transmis au demandeur. Aucun duplicata ne sera délivré.

Cette attestation ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative

CETE APAVE SUDEUROPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 3 000 000 € - N° SIREN : 775 901 812 - Site Internet : www.apave.com
Locataire-gérant du fonds de commerce du CETE APAVE Lyonnais

LYON 177 route de Sain Bel BP 3 69611 TASSIN CEDEX Tél : 04 72 52 52 52 - Fax : 04 72 32 53 00	MARSEILLE 5 rue Jean-Jacques Vermezzzi Z.A.C. Saumely-Béon - BP 193 13322 MARSEILLE CEDEX 15 Tél : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61	BORDEAUX Z.I. avenue Guy Lussac BP 3 33370 ARTIGUES-près-BORDEAUX Tél : 05 56 77 27 27 - Fax : 05 56 77 27 00
---	---	--



Centre d'Essais de Fontaine
17, Boulevard Paul Langevin
33600 FONTAINE - France
Tél : +33 (0)4 76 53 32 22
Fax : +33 (0)4 76 53 32 40
Lab3@cecs@apave.com

ATTESTATION CONFORMITE
N° AT5552033-1

1. Demandeur

Demandeur : Monsieur Benoît LERHUN
Raison sociale : AJUVA SAFETY – ZI du RECOU – Avenue de Champlevert – 69520 Grigny

2. Matériel considéré

Fabricant : AJUVA SAFETY
Référence : Potelet ECOVIE FLEX sur bac sec
Type d'équipement : Dispositifs d'ancrages Norme NF EN 795 + A1 :2000 Classe A1

3. Description

Potelet ECOVIE FLEX destiné à être fixé sur un bac sec d'épaisseur 0.63, 0.75 et 0.5 mm dans le sens perpendiculaire et parallèle aux ondes du bac par l'intermédiaire de 16 vis auto foreuses ETANCO-ZACROVIS 6,3x22.

Description détaillée dans le dossier technique du potelet ECOVIE FLEX sur bac sec rédigé par AJUVA SAFETY.

4. Référentiel

Le potelet ECOVIE FLEX sur bac sec est testé suivant la méthodologie d'essai décrite dans la Norme NF EN 795 :1996 + A1 :2000 Classe A1, à savoir un test dynamique (Chute d'une masse de 100 kg sur 2.5 mètres) et un test statique (Maintien à 10 kN pendant 3 minutes) sur un bac acier d'épaisseur 0.63, 0.75 et 0.5 mm et dans le sens parallèle et perpendiculaire aux ondes du bac acier.

5. Conclusion

Le potelet ECOVIE FLEX sur bac sec a subi avec succès les essais dynamiques et statiques. Le potelet ECOVIE FLEX sur bac sec est conforme aux exigences de la Norme NF EN 795 :1996 + A1 :2000 Classe A1. Description détaillée dans le rapport n° 5552033-001-1.

Le 27 janvier 2011
Le Chargé d'Affaires



Guillaume QUINTIN

Cette attestation comporte une page. Elle est établie en deux exemplaires originaux transmis au demandeur. Aucun duplicata ne sera délivré.

Cette attestation ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative.

APAVE SUDEUROPE SAS Siège social : Z.I. avenue Gay Lussac - BP 3 - 33370 ARTIGUES-près-BORDEAUX
Tél. : 05 56 77 27 27 - Fax : 05 56 77 27 00 - Site Internet : www.apave.com
Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 648 544 € - N° SIREN : 018 720 925



Centre d'Essais de Fontaine
17, Boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE - France
Tél. +33.(0)4.76.53.52.22
Fax +33.(0)4.76.53.32.40
Lab38meca@apave.com

ATTESTATION CONFORMITE
N° AT4694696-5

1. Demandeur

Demandeur : Monsieur Benoît LERHUN
Raison sociale : AJUVA SAFETY – ZI du RECOU – Avenue de Champlevert – 69520 Grigny

2. Matériel considéré

Fabricant : AJUVA SAFETY
Référence : Potelet ECOVIE FLEX sur couverture zinc/voliges
Type d'équipement : Dispositifs d'ancrages Norme NF EN 795 Classe A1

3. Description

Potelet ECOVIE FLEX destiné à être fixé sur une couverture zinc/voliges d'épaisseur 12 mm minimum par l'intermédiaire de 4 chevilles à bascule.

Description détaillée dans le dossier technique du potelet ECOVIE FLEX sur couverture zinc/voliges rédigé par AJUVA SAFETY.

4. Référentiel

Le potelet ECOVIE FLEX sur couverture zinc/voliges est testé suivant la méthodologie d'essai décrite dans la Norme NF EN 795 Classe A1 de Septembre 1996, à savoir un test dynamique (Chute d'une masse de 100 kg sur 2.5 mètres) et un test statique (Maintien à 10 kN pendant 3 minutes) dans le sens parallèle et perpendiculaire aux voliges.

5. Conclusion

Le potelet ECOVIE FLEX sur couverture zinc/voliges a subi avec succès les essais dynamiques et statiques. Le potelet ECOVIE FLEX couverture zinc/voliges est conforme aux exigences de la Norme NF EN 795 Classe A1 de Septembre 1996.

Le 14 mai 2009,
Le Chargé d'Affaires


Guillaume QUINTIN

Cette attestation comporte une page. Elle est établie en deux exemplaires originaux transmis au demandeur. Aucun duplicata ne sera délivré.

Cette attestation ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-27) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative

CETE APAVE SUDEUROPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 3 060 000 € - N° SIREN : 775 581 812 - Site Internet : www.apave.com
Locataire-gérant du fonds de commerce de CETE APAVE Lyonnaise

LYON

177 route de Saint Bel
BP 3
69611 TASSIN CEDEX
Tél. : 04 72 32 52 52 - Fax : 04 72 32 52 00

MARSEILLE

5 rue Jean-Jacques Vermezza
Z.A.C. Saumery-Séon - BP 193
13222 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 22 61

BORDEAUX

Z.I. avenue Gay Lussac
BP 3
33370 ARTIGUES-près-BORDEAUX
Tél. : 05 56 77 27 27 - Fax : 05 56 77 27 00

DESIGNATION	Conformité	Type (m)	Ref.	Poids (Kg)
	EN360:2002	6	EPI0084	4,40
		7	EPI0072	3,50
		10	EPI0071	4,40
		30	EPI0083	12,80
	EN360:2002	2	EPI0093	0,80
		2,5 (sans carter)	EPI0094	1,40
		6	EPI0079	2,70
		12	EPI0080	6,10
	EN354:2010 EN355:2002	1,5	EPI0044	0,40
	EN354:2010	1,5	EPI0041	0,60
	EN354:2010	1,5	EPI0040	0,50
	EN353-2:2002	10	EPI0034	1,80
		15	EPI0066	2,40
		20	EPI0065	3,00

FICHE D'INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION DE POTELET(S) D'ANCRAGE

LOCALISATION

Adresse de l'installation : _____

Informations supplémentaires pour localiser la/les dispositifs d'ancrage: _____

CLIENT / UTILISATEUR

Nom : _____

Contact : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

INSTALLATEUR

Société : _____

Nom du Chef d'équipe : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

DISPOSITIF D'ANCRAGE

Fabricant : AJUVA Safety

Infos supplémentaires: _____

Modèle : _____

SUPPORT D'INSTALLATION

Description du support (Matériau, Epaisseur, Dimensions etc.) : _____

TYPE DE FIXATION

Description des fixations utilisées pour fixer le(s) dispositif(s) d'ancrage sur la structure d'accueil : _____

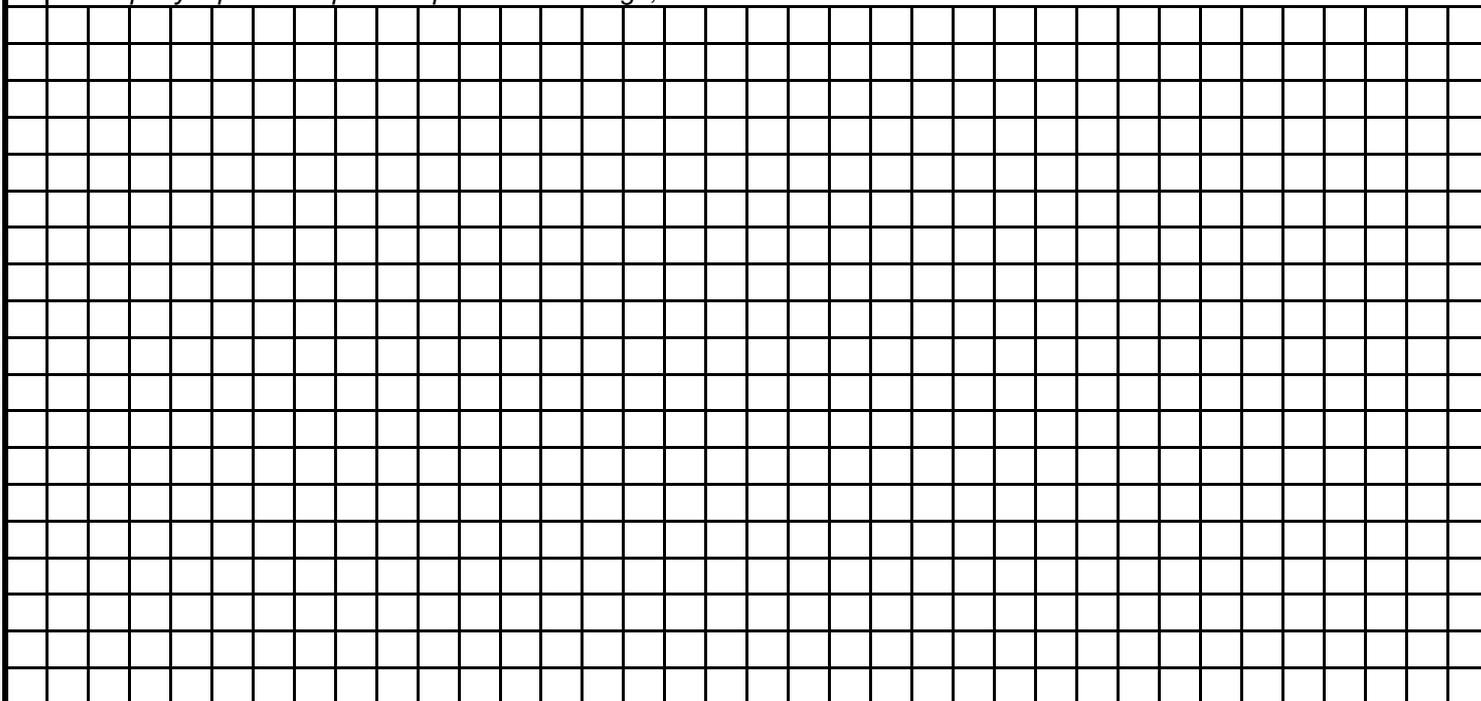
Résistance à l'arrachement : _____

Fabricant / Marque : _____

Résistance au cisaillement : _____

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'INSTALLATION

- Lorsqu'il y a plusieurs potelets potelets d'ancrage, il est recommandé de numéroter chacune distinctement.



MAINTENANCE

Date d'installation : _____

Date de première mise en service : _____

<i>Date de la dernière Maintenance</i>	<i>Date de la prochaine Maintenance à prévoir</i>

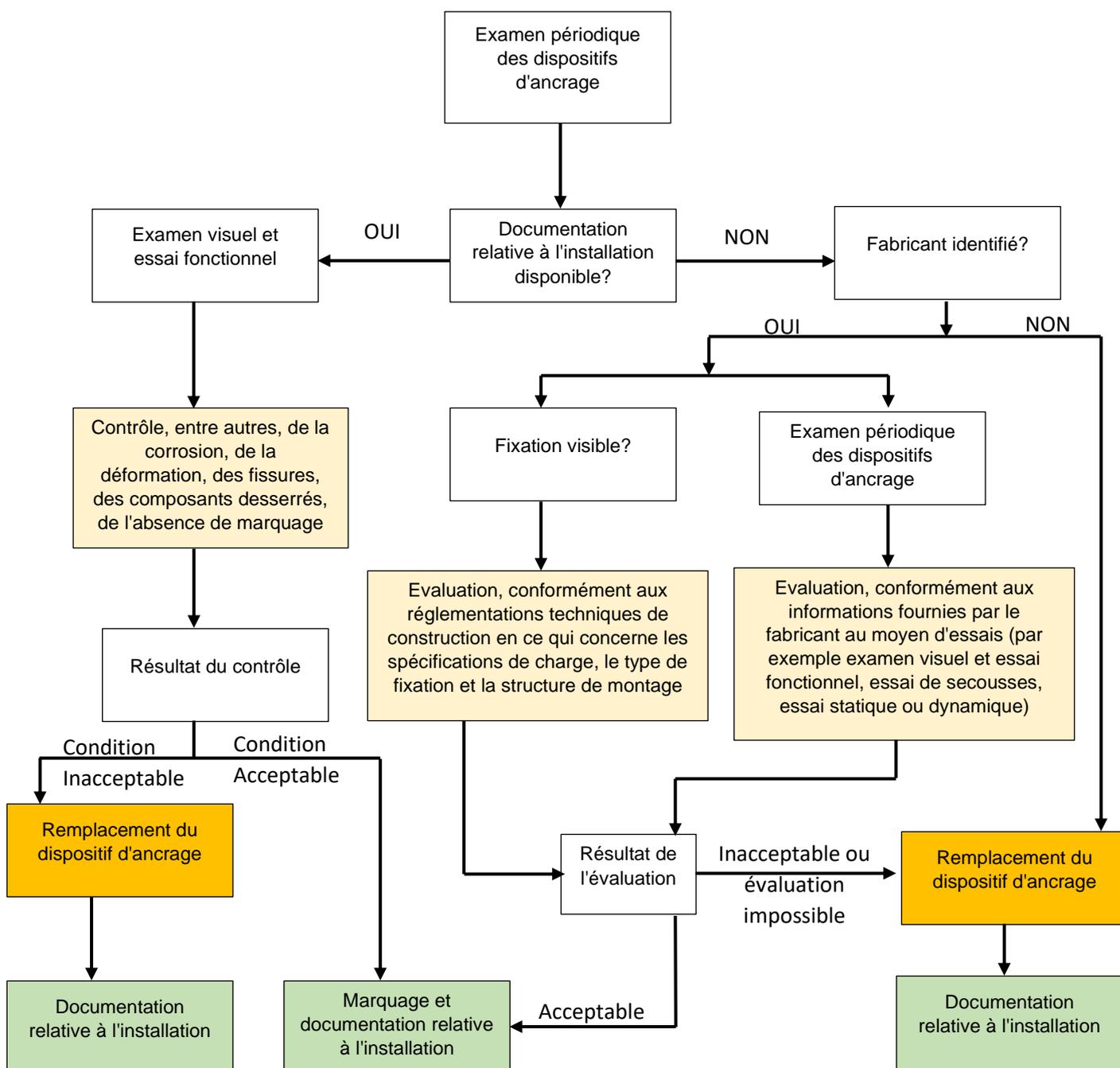
ENGAGEMENTS DE L'INSTALLATEUR

- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés conformément aux instructions d'AJUVA Safety.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés suivant le plan d'implantation prévu.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés dans le type de support prévu.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été fourni(s) avec des informations photographiques, notamment lorsque les fixations (par exemple les boulons) et le support sous-jacent ne sont plus visibles une fois l'installation terminée.

DATE : _____

NOM ET SIGNATURE : _____

PROCEDURE D'EXAMEN PERIODIQUE DES DISPOSITIFS D' ANCRAGE



QUELQUES RÉFÉRENCES :

Tour Eiffel • Palais de l'Élysée • Hôtel Matignon
OPAC Paris • OPAC Grand Lyon • Ville de Paris
Ville de Lyon • Ville de Lille • Renault Trucks
Musée des arts premiers • INA • Grand Palais
Château de Versailles • Périphérique Nord de Lyon
Tour Oxygène • CHU Caen • Aéroports de Bordeaux
Aéroport de Paris • Assemblée nationale • Aventis
Bouygues Bâtiment • B Braun médical • Carrefour
Casino • Caterpillar • Dior • Brezillon • Véolia
Cité internationale de Lyon • Décathlon
Dupont de Nemours • Disneyland Paris • EDF
Esso • Total • Carsat • Laboratoire Boiron
Laboratoire Merieux • Direction des finances
St Gobain • Bouygues • SNCF • RATP
Préfecture de Paris • Vinci group • Haribo
Le Grand Lyon • AIRBUS...

AJUVA
Safety



ZAC du Baconnet - 298 allée des Chênes - 69700 Montagny
Tél : 04 72 30 09 90 - Fax : 04 72 30 09 91
Mail : info@ajuva.fr
Site : www.ajuva-safety.com